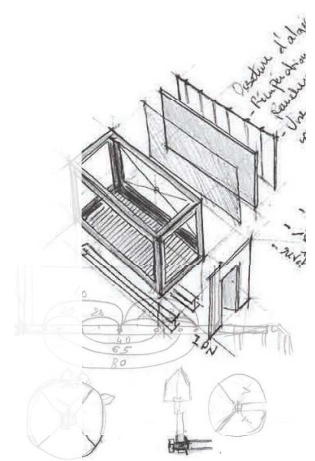
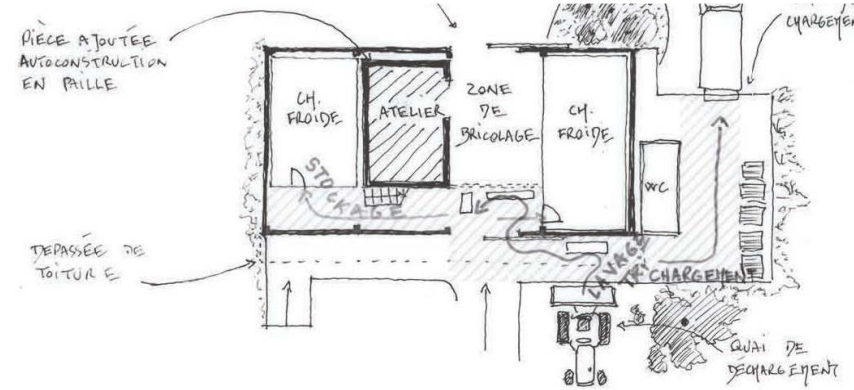
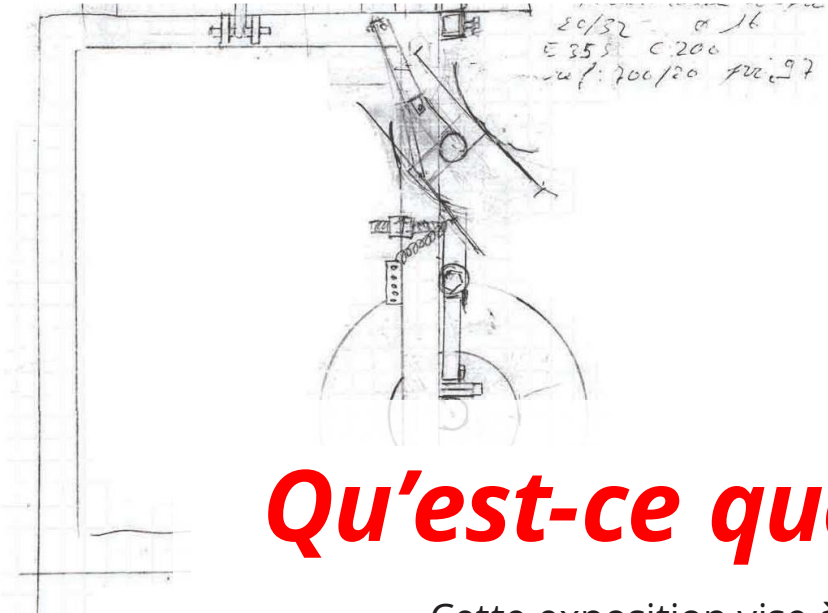


# ***Machines et bâtiments agricoles libres***

*Des communs en exposition*



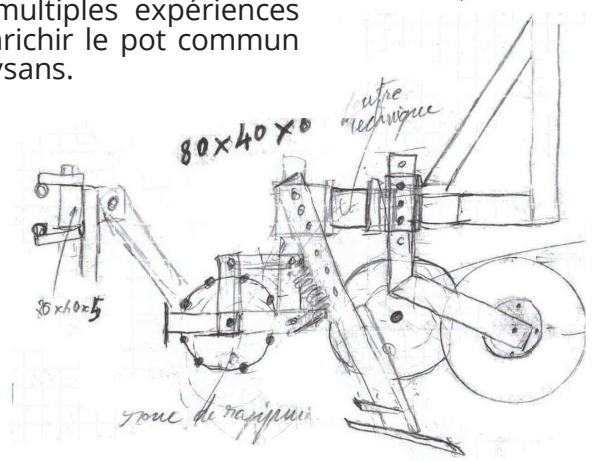
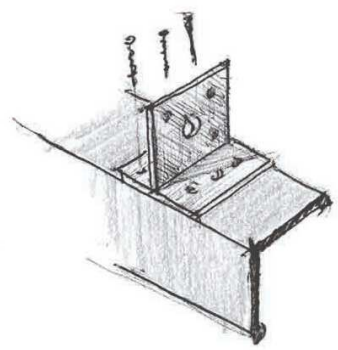
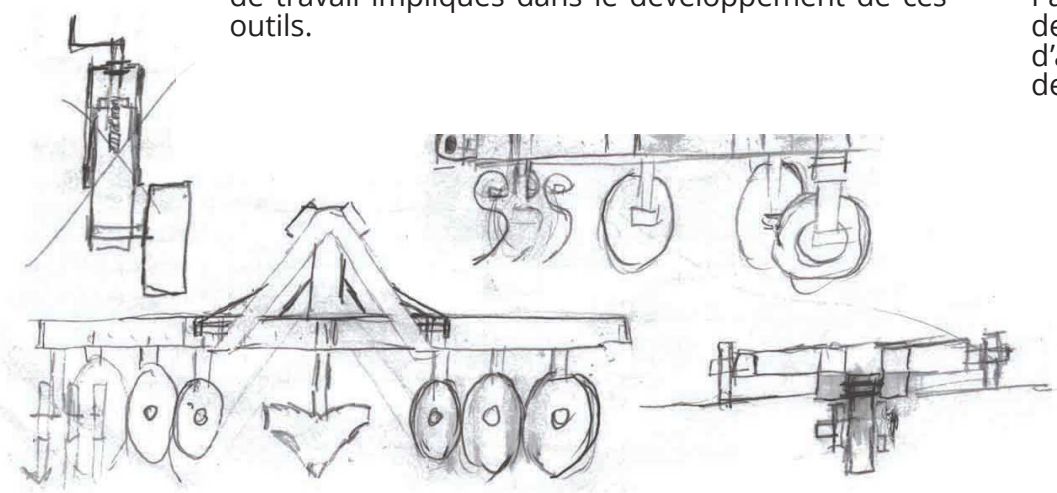


# Qu'est-ce que cette exposition ?

Cette exposition vise à présenter plusieurs facettes du travail de l'Atelier Paysan, coopérative d'autoconstruction et de réappropriation des savoirs et savoirs-faire paysans.

Les **outils et machines** agricoles présentés ici sont issus d'un travail de recherche & développement participative «par et pour» les paysans. Les plans des ces outils sont donc à voir comme des étapes d'un long processus de prototypage, amenés à évoluer au fil des expérimentations à venir, avec les groupes de travail impliqués dans le développement de ces outils.

Quand aux **bâtiments** représentés sur les planches qui suivent, ils s'agit majoritairement de constructions repérées sur le terrain, lors de tournées de recensement. Tous ces édifices ont été réalisés par des paysan-ne-s, sur leurs fermes et sont adaptés à leur besoins au quotidien. L'Atelier Paysan endosse uniquement le rôle de passeur, afin de valoriser et diffuser ces multiples expériences d'autoconstruction, venues enrichir le pot commun des savoirs et savoirs-faire paysans.



# SOUVERAINETÉ

## 1 VERS UNE SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE DES PAYSANS ?



L'outil de production des fermes, à savoir les machines, les bâtiments, les équipements, sont souvent restées des questions périphériques. Le Pôle InPACT a ainsi observé d'un bon œil que le Ministère de l'Agriculture identifie dès 2012 les agroéquipements comme leviers dans la transition agroécologique de l'agriculture française. Cela signifiait qu'on reconnaissait la nécessité de faire évoluer l'outil de travail des agriculteurs en lien avec l'évolution des pratiques agricoles. Ce constat de bon sens a cependant abouti en février 2016 à la diffusion du plan « Agriculture et Innovation 2025 », sur proposition de l'IRSTEA, de l'INRA, d'AgroParisTech et de l'ACTA, allouant plus de 10 Milliards d'euros au développement et au déploiement des technologies numériques, de la robotique et des biotechnologies dans le secteur agricole. Réponse technique à sens unique, mobilisant le même paysage d'acteurs ayant historiquement favorisé la standardisation et l'artificialisation de l'agriculture. Pourtant, d'autres solutions existent, plus économes pour les agriculteurs et les financeurs publics, plus adaptées aux besoins des agriculteurs, et qui vont dans le sens d'une souveraineté technologique.

# TECHNOLOGIQUE

## ② DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTIERS, QUI POUSSENT À L'ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS

### La fiscalité agricole et les aides à l'investissement

De 1987 à 2012, la fiscalité agricole a permis aux agriculteurs d'amortir leurs investissements sur un temps plus court, faisant ainsi gonfler artificiellement et comptablement les charges pour baisser le résultat de la ferme. On s'offrait ainsi une baisse d'impôts sur les sociétés. Ce dispositif a été temporairement réactivé en 2016 par la loi Macron, en permettant aux agriculteurs de sur-amortir 140% de la valeur de leur investissement, de manière à sur-alourdir comptablement les charges, pour là encore obtenir une baisse d'impôts. La presse a titré sur le fait que les agriculteurs en ont profité pour s'acheter des tracteurs plus puissants, dont on sait pertinemment qu'ils ne sont rentables que sur des surfaces importantes. La comptabilité a donc une incidence sur le modèle technique et économique des fermes.

Les plans de soutien à l'investissement s'accumulent années après années comme soi-disant réponse aux crises agricoles. En routine, de nombreuses aides directes permettent de prendre en charge une bonne partie des investissements, encourageant toujours plus la capitalisation des fermes. Ces aides appellent un endettement des agriculteurs, et cela représente des charges fixes insupportables lorsque les prix des matières se retournent (crise laitière et porcine de 2015-2016).

### Quelle indépendance pour la Recherche et l'Innovation ?

Les politiques publiques ont également un effet très important sur la Recherche publique et l'Innovation des entreprises. En coupant les crédits des universités et des Instituts de Recherche publics, ces derniers ne peuvent avoir les moyens de leur indépendance et sont ainsi contraints de privilégier les partenariats public-privé pour se financer, au détriment de l'intérêt général et de choix technologiques adaptés aux paysans. D'autre part, un certain nombre d'avantages fiscaux et d'aides à la Recherche et Développement des entreprises comme le CIR (Crédit Impôt Recherche) financent l'innovation technologique des entreprises, qui ne sont guidées que par la maximisation de leurs profits, certainement pas le changement de modèle agricole et alimentaire.

### Vers une French Tech Agricole

L'État organise par de multiples dispositifs une fuite en avant technophile et capitalistique, un changement permanent par une injonction à innover. Car l'État cherche à développer une French Tech Agricole, avec des fleurons industriels du numérique, de la robotique et des biotechs agricoles, afin d'être compétitif dans un marché mondial jugé porteur. Mais les agriculteurs n'ont pas à être le débouché d'une industrie émergente.

### La gestion par les normes

Traçabilité, démarche qualité et normes issues de la bureaucratie agricole poussent les fermes vers des logiques industrielles. La mise en conformité devient obligatoire, les investissements pour suivre ces directives sont considérables et ajoutent des barrières supplémentaires à l'exercice du métier pour la paysannerie.

# LE DIMENSIONNEMENT : POUR DES FERMES À TAILLE HUMAINE

## A qui cela profite ?

Poser la question du dimensionnement de l'outil de travail sur les fermes c'est poser la question : à qui cela profite ? Si les machines et les bâtiments permettent des gains de productivité par actif très importants - c'est-à-dire qu'il faut moins de personnes pour réaliser la même quantité voir plus de tâches - ce ne sont pas les agriculteurs qui s'approprient la valeur générée par cette économie de travail humain. Ce sont notamment les fournisseurs d'équipements.

La situation à venir ne peut qu'amplifier cette dépossession des agriculteurs de la valeur générée par l'outil de travail puisque ces outils seront bientôt tous producteurs de données numériques, captées dans leur intégralité par des plateformes, qui revendront ensuite des services aux paysans. Où est l'autonomie des fermes ? L'agriculteur ne sert plus que de support à l'agro-industrie.

## Repenser l'accompagnement technique des agriculteurs

Le conseil technique aux agriculteurs ne relève pas de l'intérêt général mais d'une vision technico-économique étroite. Nombres de projets de reprise de ferme ou d'installation appelant des aides sont par exemple recalés par des conseillers techniques pour défaut d'investissement suffisant. Les conseillers techniques de coopératives sont également force de proposition dans le sens de la surenchère capitalistique. Les conseillers de gestion encouragent les agriculteurs à s'insérer dans une logique purement comptable et non dans un projet de ferme équilibré. Les visiteurs des équipementiers ou des concessionnaires passant sur les fermes ont un poids considérables sur les choix techniques des agriculteurs. Enfin, l'infiltration tenace des équipementiers dans les établissements d'enseignement agricole, véhiculant leur image de marque par des posters, des journées techniques, des salons, sont autant de temps de formatage des esprits.

## Innovation par les usages, autonomie par la réappropriation des savoirs

Il est évident que la complexité et le verrouillage des technologies agricoles actuelles ne permettent pas aux agriculteurs d'être pleinement maîtres de leur outil de travail. Nous défendons une innovation dans le sens de la mise au point d'outils et techniques adaptées, accessibles, souvent volontairement low-tech (tout en nécessitant un savoir-faire humain élevé), dans le cadre de démarches créatrices qui sont en elles-mêmes source de réappropriation des savoirs et usages, par des méthodes participatives.

## Recyclage, autoconstruction, mutualisation, des économies pour tout le monde...

Il existe de multiples stratégies d'investissement explorées par une minorité d'agriculteurs pour éviter l'endettement : non-remplacement, comparatifs, achats collectifs, recyclage de machines usagées, innovation frugale, autoconstruction, prêt de matériel... qui sont trop peu explorées dans les politiques publiques et ne font l'objet que d'enquêtes internes. Ces stratégies sont pourtant source d'adaptations, d'économies et d'efficacité de la dépense publique.

## 4 VERS QUEL TYPE D'INNOVATION ALLER ?

*«Toute innovation n'est pas bonne en soi, elle n'a pas naturellement des effets bénéfiques sur le bien-être des populations»*

### Vers une agriculture totale ?

L'agro-industrie a réussi à persuader l'Etat que son projet d'agriculture totale permettra la meilleure allocation des ressources possible, c'est-à-dire de nourrir 10 milliard d'êtres humains, d'une manière industrielle mais personnalisée, avec le moins de ressources et d'efforts possibles, avec le moins de risques et d'aléas possibles. Fini la révolution verte et les doses chimiques à outrance, voici venue la « Smart agriculture », l'alliance de l'intelligence artificielle avec l'agriculture pour aller plus loin dans l'abstraction, s'échapper des déterminismes de la nature, oui mais toujours plus finement, d'une manière affichée toujours moins violente.

Alors on considère que le paysan n'est plus le mieux placé pour diagnostiquer les phénomènes agricoles qui se produisent devant lui. Les capteurs font cela bien plus « efficacement ». Le big-data compile ensuite bien plus de données et de facteurs pour dire à l'agriculteur ou aux robots ce qu'il y a à faire. La robotique, encore balbutiante dans ses possibilités, son autonomie, est appelée à remplacer l'intervention humaine dans les champs. La recherche en robotique ne s'arrêtera pas à une simple assistance. C'est le principe de l'autonomie de la technologie. Ce qui est possible sera fait quoi il arrive.

### Vers un contrôle total

A cela, il faudrait rajouter le travail effectué sur le vivant par les biotechnologies, notamment les nouveaux OGM. L'intervention de l'agro-industrie est toujours plus fine dans la prise de contrôle, illusoire, des processus du vivant.

On voit bien que les questions soulevées par le Pôle InPACT autour de l'outil de travail des fermes, du rôle de l'Etat, de la Recherche, de l'enseignement, des industriels et des agents de développements agricole, rendent visible le déficit de participation collective aux choix technologiques en agriculture.

Toutes ces orientations présentées en amont n'ont pas fait l'objet de consultations, de débats et de délibérations collectives. Les évolutions techniques sont présentées comme « allant de soi », apolitiques, sans nuances. Le Pôle InPACT cherche à sortir élus, citoyens, administrations de cet état de fait pour reprendre pieds dans la marche de l'histoire agricole, avoir prise, agir collectivement.

Les pas de côté sont possibles, le réseau InPACT est organisé pour cela, mais nous avons besoin de la mobilisation collective des agriculteurs et des consommateurs pour porter un autre projet agricole et alimentaire.



# QU'EST-CE QUE

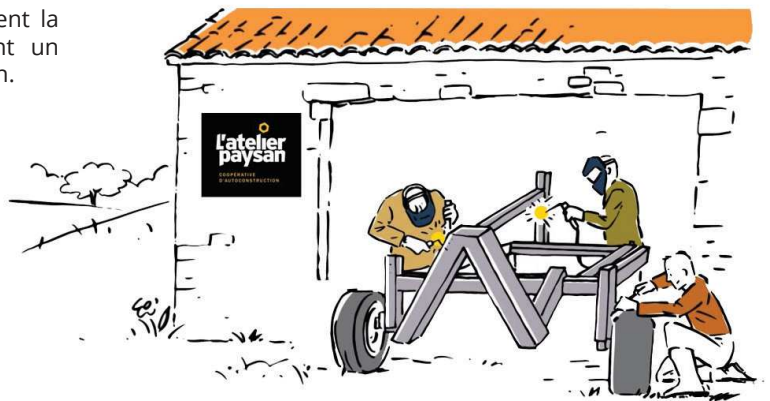
## 1 QUI SOMMES-NOUS ?

### Une plateforme de savoirs et savoir-faire paysans

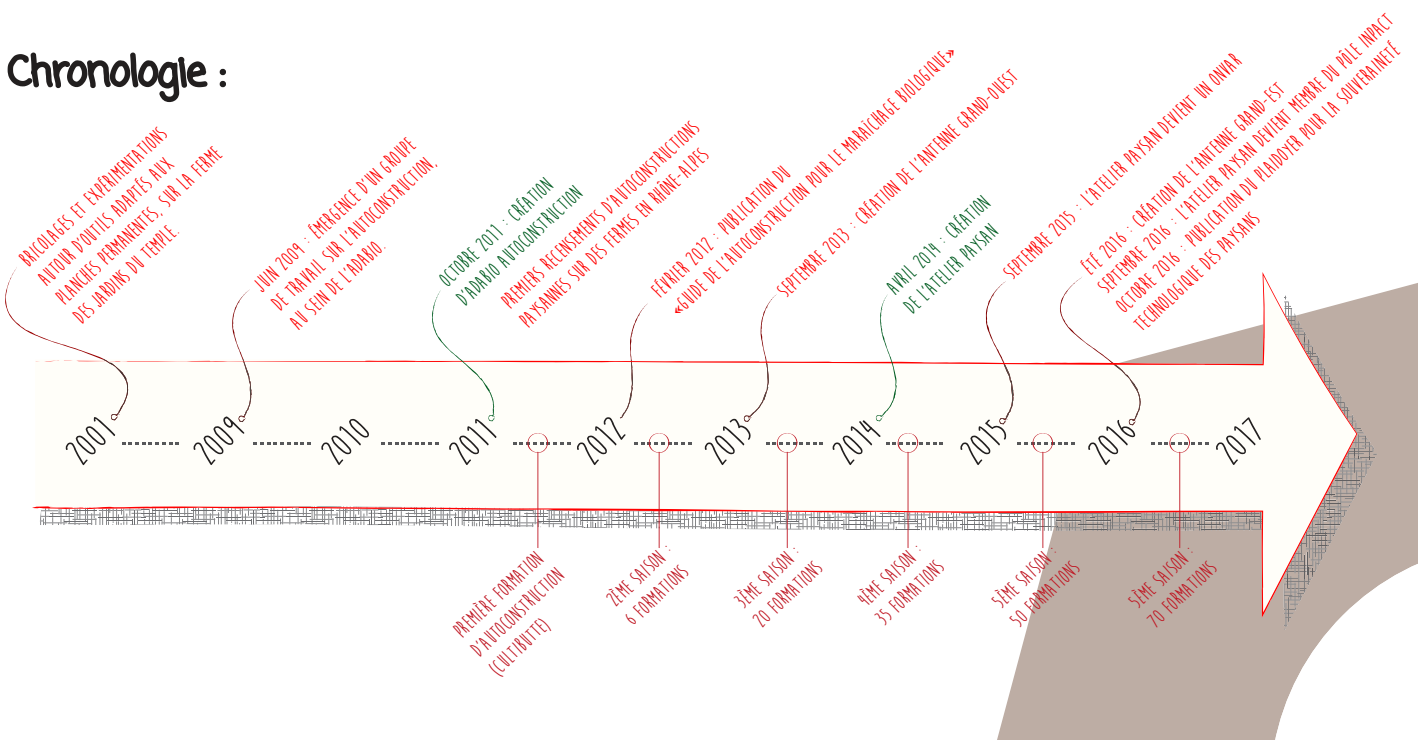
L'Atelier Paysan est une coopérative, sous statut SCIC, qui fédère des collectifs de paysans partout en France pour concevoir en groupe des machines et des bâtiments sur mesure, adaptés aux pratiques spécifiques de l'agroécologie paysanne. Nous partons du principe que les agriculteurs, qui sont au cœur de la pratique et de l'expérience agricole, sont bien placés pour inventer ou ajuster eux-mêmes leur outil de production, et que les solutions les plus autonomes et économes émergent souvent de l'intelligence collective de terrain. L'Atelier Paysan est équipé de 5 camions atelier qui sillonnent la France pour essaimer ces Communs, en assurant un programme de 70 formations autoconstruction par an.

### Educateurs populaires

Nous n'avons toutefois certainement pas vocation à produire un service pour des clients, qui souhaiteraient s'équiper d'un outil réglé, clé en main, et qui auraient l'exigence d'un consommateur. Ce travail collectif avec les paysans s'inscrit dans une démarche d'apprentissage, de questionnement de ses pratiques, de tâtonnements empiriques, d'entraide et de partage d'expériences. **Par conséquent, cela s'accompagne nécessairement d'un esprit de tâtonnement et de partage !**



### Chronologie :



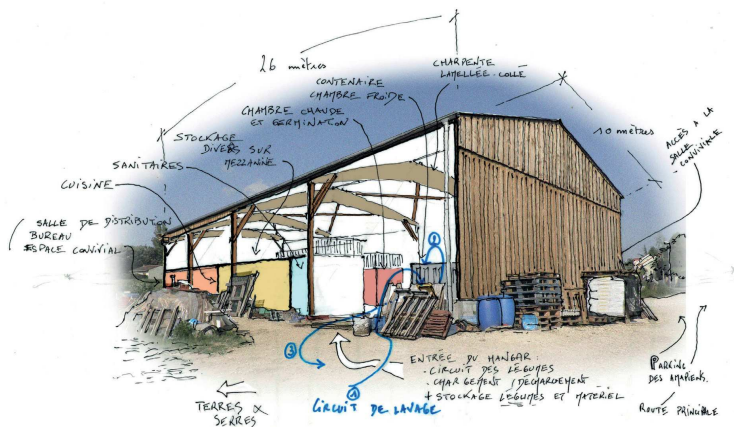
# L'ATELIER PAYSAN ?

## ② RECENSER ET CONCEVOIR DES COMMUNS

### Recenser les savoirs et savoir-faire sur les fermes

700 inventions publiées sur le forum Internet

L'Atelier Paysan veut donner à voir l'inventivité des nombreux autoconstructeurs du monde paysan. Par des tournées de fermes en fermes, nommées « TRIP », nous traversons la France pour recenser des autoconstructions d'outils et de bâtiments agricoles autoconstruits, dont peu de gens ont pu avoir connaissance. Ces recherches sont ensuite mises en ligne sur le forum internet de l'Atelier Paysan et participent d'une vaste bibliothèque de savoirs et savoir-faire issus du monde rural et agricole. Cette multitude de chroniques retrace l'expérience de ces autoconstructeurs, afin de les rendre disponibles à tous, pour que chacun puisse s'en inspirer et aller plus loin dans ses propres projets d'adaptation et de réappropriation autour de l'outil de travail de la ferme.



### Concevoir en groupe

Partir du cahier des charges d'un groupe

Les techniciens de la coopérative accompagnent et appuient des dynamiques collectives, fédérées au sein de groupes de pratiques techniques ou culturelles, qui souhaitent développer du matériel ou des bâtiments adaptés. A partir de ces réflexions de groupes, l'Atelier Paysan peut engager une démarche d'ingénierie participative, pour aboutir après quelques allers-retours, à des plans d'équipements. Cela passe par des réunions techniques, la rédaction collective d'un cahier des charges, un chantier de prototypage et des expérimentations.



### Des paysans animateurs

L'équipe de l'Atelier Paysan produit encore un effort considérable pour repérer, fédérer et animer des groupes de travail locaux. Nous faisons en sorte que les agriculteurs deviennent des « paysans animateurs », pour prendre le relai de la mobilisation des groupes.



## 3 DIFFUSER DES COMMUNS

### Diffuser une première version continuellement améliorée

Lorsqu'il y a validation collective suite à ces premières étapes de travail, nous diffusons les plans sur notre site internet. Les équipements sont vivants. L'objectif est bien de faire évoluer et d'améliorer les outils à force d'appropriations des paysans dans les champs. Près de 50 outils issus de ce prototypage collectif sont à présent disponibles en ligne.

### Diffuser des communs, en libre

Ces savoirs paysans issus d'une Recherche et Développement participative sont publiés sous forme d'articles fouillés ou de tutoriels de construction, sur notre site Internet ou dans notre Guide de l'autoconstruction qui compile en 250 pages les plans de 16 outils adaptés au maraîchage biologique. Toute la documentation est sous licence libre : les plans et tutoriels peuvent être téléchargés, repris et améliorés librement, par tout un chacun, sous réserve d'une utilisation non-commerciale et de republier des modifications avec la même licence. Nous souhaitons constituer une sorte d'Encyclopédie libre et participative, un pot commun dans le lequel chacun peut librement abonder et piocher en ressources adaptées pour l'AB. Nous pensons que les savoirs paysans sont des «**biens communs**», librement diffusables et modifiables.

### Accompagner à l'autoconstruction

#### Des formations et chantiers à la ferme

L'Atelier paysan propose des formations aux techniques de réalisation des outils et bâtiments agricoles. Durant celles-ci, les stagiaires fabriquent collectivement leurs outils et bâtiments afin de se former en soudure, découpe, pliage du métal, travail du bois... Quel que soit le support, ces formations peuvent prendre diverses formes : prototypage en atelier, chantier à la ferme (conversion du parc de machines au triangle d'attelage, de serres fixes en serres mobiles), initiations, ateliers libres, construction d'outils avancés, etc.

**Cette approche permet aux stagiaires de devenir progressivement autonomes** : ils sont capables d'ajuster et réparer eux-mêmes leurs outils et bâtiments, et pourquoi pas d'en fabriquer seuls dans le futur. De plus, nos outils et bâtiments sont conçus pour être reproductibles facilement sur les fermes au niveau des matériaux et des techniques constructives sollicitées : outillage portatif simple et peu onéreux, soudure à l'arc, matériaux de récupération, etc.



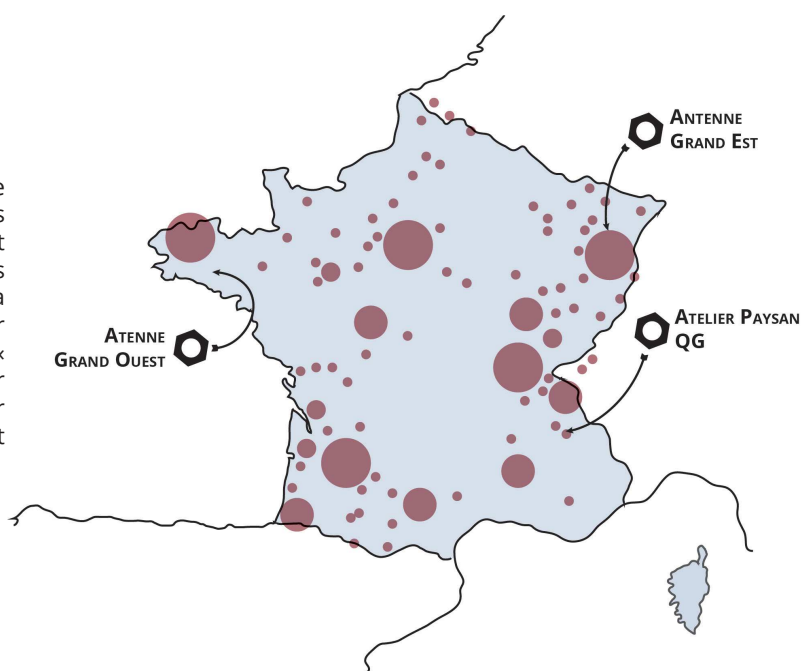
### Echanger après les stages, pour adapter l'outil au contexte de sa ferme

Les outils et bâtiments construits pendant ces formations ne sont pas définitivement figés, car l'efficacité de l'outil sera déterminée dans les champs. Les paysans stagiaires devront se l'approprier, remettre les mains dans la ferraille pour le modifier et l'adapter à leur contexte et à leur terre. Par exemple, dans le cas des outils de planches permanentes pour le maraîchage, nous proposons des outils de travail du sol à dents qui donnent de bons résultats agronomiques sur le long terme. Toutefois leur utilisation est plus exigeante qu'un outil rotatif et demandent une organisation et une anticipation plus importante, une connaissance très fine de son terrain, du moment adéquat d'intervention.

Cette quête d'une plus grande maîtrise des paramètres de son exploitation est à la portée de tous. L'Atelier Paysan fournit un certain nombre de ressources post-formation : des conseils, des articles, des tutoriels, des photos, des vidéos. Une «sixième journée» de formation est aussi mise en place pour accompagner les stagiaires à l'utilisation de l'outil dans les champs, évaluer sa pertinence et ainsi prolonger le prototypage collectif. Les stagiaires sont aussi encouragés à continuer à dialoguer avec leurs collègues autoconstructeur-trice-s et à faire réseau.

## 4 UNE BOÎTE À OUTILS POUR L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE

L'innovation par les usages et l'autoconstruction dans le champ du matériel agricole n'ont jamais été structurées auparavant par aucune structure de développement agricole. Ces thématiques relevaient d'initiatives individuelles, d'agriculteurs isolés, qui restaient seuls à bénéficier de leurs inventions et adaptations. L'Atelier Paysan s'est constitué à partir de 2011 comme un « FarmLab », une plateforme de ressources pour capitaliser et mutualiser les savoirs paysans existants, co-développer des savoirs nouveaux (avec des groupes d'agriculteurs) et diffuser ces savoirs et savoir-faire en « libre ».



### Animer un réseau national

Afin de couvrir les besoins en formations sur tout le territoire, nous avons mis en place plusieurs antennes locales (Grand-Ouest et Grand-Est) qui permettent d'assurer des relais locaux indispensables. Les 70 sociétaires de la coopérative sont également répartis sur tout le territoire national et sont autant de relais locaux de la démarche.

Depuis septembre 2015, l'Atelier Paysan est devenu un ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale). Ce faisant, il devient un organisme reconnu œuvrant pour une transformation des pratiques agricoles vers l'agroécologie, visant à redynamiser les liens entre agriculteurs et avec les territoires (tout comme Accueil Paysan, la FADEAR, Terre de Liens, et bien d'autres). Ce changement de statut permet entre autre, d'ouvrir un nouveau champ de partenariats.

L'Atelier Paysan est aussi membre du pôle InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) national depuis l'année 2016, une plateforme associative pour la gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité. C'est dans ce contexte que la coopérative s'est faite porte-parole politique de la revendication d'une souveraineté technique et technologique des paysans sur leurs outils de travail. C'est dans ce contexte que le pôle InPACT a publié, en octobre 2016, un plaidoyer sur la Souveraineté Technologique.

Par ailleurs, l'Atelier Paysan multiplie les partenariats à l'étranger, tout d'abord en collaborant avec le syndicat de la Via Campesina pour mettre en place un réseau européen sur la formation en agroécologie paysanne, avec le réseau Farm-hack aux Etats-Unis, des collectifs de producteurs biologiques au Canada regroupés par la CAPÉ, le MAP en Belgique ou encore la Gartencoop en Allemagne...

*Certaines illustrations de cette page ont été réalisées par des agences de communication (Agence Clé ; Néologis), à l'occasion d'une vidéo sur l'Atelier Paysan lors des Grands Prix de la Finance Solidaire 2016*  
<http://latelierpaysan.org>



# QUI SONT NOS



## Une plateforme associative pour un autre système agricole et alimentaire.

Le pôle InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) national est une plateforme associative composée du réseau CIVAM, la FADEAR, l'interAFOcG, le MIRAMAP, Terre de Liens, Solidarité Paysans, le MRJC, la fédération Accueil Paysan, Nature et Progrès et l'Atelier Paysan. Des déclinaisons régionales ou plus locales associent parfois une diversité plus grande encore d'acteurs qui font des pas de côté en agriculture.

L'ensemble de ces réseaux souhaite promouvoir une agroécologie paysanne et plus largement décider collectivement d'une souveraineté alimentaire des territoires. Ces réseaux proposent des alternatives concrètes aux agriculteurs sur leur ferme et aux consommateurs dans leurs choix d'alimentation et leurs liens au monde rural. Cela touche environ 50 000 agriculteurs et emploie 400 animateurs et chargés de missions.

### La mission d'InPACT est de :

- Élaborer et diffuser des références sur l'agroécologie paysanne ;
- Accompagner au changement de pratiques ;
- Faire la promotion de l'emploi et de l'installation ;
- Développer des liens entre agriculture et territoires.

### Notre action au sein du réseau :

L'Atelier Paysan a été porteur au sein du Pôle InPACT national de la question de la souveraineté technologique des paysans. Un plaidoyer a été co-rédigé et publié en novembre 2016, notamment pour appeler à refonder l'intérêt général autour des agroéquipements, dans un contexte d'endettement massif des fermes et de déploiement du numérique, de la robotique et des biotechnologies. Un séminaire a été organisé en avril 2017 avec AgroParisTech pour approfondir les questions déjà soulevées, avec des chercheurs et des praticiens de terrain.

Plusieurs fois par an, nous nous rendons à Paris au Conseil d'Administration du Pôle InPACT. Nous apportons tout particulièrement notre dynamisme sur les questions liées au financement de nos structures, malmenées par le refus de l'État et des collectivités de financer l'intérêt général. Nous participons ensuite à la définition d'un socle commun aux structures d'InPACT, c'est à dire la rédaction d'un projet partagé qui sera présenté lors de nos prochaines Assemblées Générales communes en 2018. Nous nous impliquons autour des questions de Transmission, d'Installation, de prix et plus largement sur toutes les thématiques relevant d'un changement de modèle alimentaire et donc de modèle agricole.

Enfin, nous avons rejoint le groupe "Évaluer les politiques publiques autrement" créé en 2012 à l'initiative de membres d'InPACT, mêlant des chercheurs et des praticiens de terrain pour étudier l'impact réel des mesures prises par les pouvoirs publics et ainsi confronter discours, actions et résultats effectifs. Ce groupe a largement inspiré le travail collectif de diagnostic des politiques publiques autour des agroéquipements (cf plaidoyer sur la souveraineté technologique).

## Les partenaires :



# PARTENAIRES ?

## ● LE PROJET USAGES :

### Le projet USAGES :

Le projet Usages est un projet conçu et réalisé de manière collaborative, avec différents partenaires impliqués : l'Atelier Paysan, FNCUMA, FADEAR, InterAFOCG, FRCUMA AURA, et des chercheurs de l'UFR Sociologies d'AgroParisTech et de l'UMR Innovation.

Autrement appelée ascendante, participative, horizontale et ouverte, l'innovation par les usages est un processus d'innovation qui implique directement les usagers dans la conception de l'innovation : les usagers ne sont plus seulement consommateurs mais producteurs d'une partie de la réponse innovante à leurs besoins, leurs valeurs, et la communauté de pratiques est motrice dans l'amélioration de l'innovation. C'est l'invention appropriée, de la manière la plus efficace puisqu'elle croise concepteurs et publics. C'est un autre rapport à la technique, et un autre rapport à l'implication des usagers, qui sont bien plus que des utilisateurs passifs, associés au-delà d'un innovation pensée pour eux, mais sans leur concours.

Si l'on souhaite être précis : « Les innovations par l'usage sont des innovations technologiques ou de services qui naissent des pratiques des usagers et se diffusent à travers des réseaux d'échanges entre usagers » (Cardon, 2005).

Au travers de ces processus d'innovation par les usages, les questions posées sont multiples : comment accompagner les usagers, quelle animation de la coproduction des services, quelle protection intellectuelle des innovations produites en commun dans un but d'enrichissement des communs qui en sont issus...

### Les partenaires :



*Ces travaux de recensement bénéficient du soutien financier de l'Europe et du Réseau Rural National, par le biais de la Mobilisation Collective pour le Développement Rural coordonnée par l'Atelier Paysan sur "L'innovation par les Usages, un moteur pour l'agroécologie et les dynamiques rurales" (2015-2018), dont la FNCUMA, la FADEAR, l'InterAFOCG, AgroParisTech et le CIRAD sont partenaires.*



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





## ● LE PROJET USAGES, CONCRÈTEMENT (1):

### 1. La R&D, les TR.I.P. : faire pour commencer

L'innovation par les usages est le fil rouge qui guide quotidiennement les activités de l'Atelier Paysan, l'évidence qui sous-tend nos activités et garantit notre pertinence. Que ce soit dans le domaine des outils ou des bâtiments agricoles, **nous veillons à ce que l'expertise des paysans soit toujours le point de départ de nos travaux**. Les futurs usagers sont directement impliqués à chaque étape, de l'élaboration du cahier des charges aux tests en condition réelle en passant par la fabrication. Nous sommes convaincus et constatons en permanence l'ingéniosité paysanne pour imaginer, concevoir et réaliser les outils et bâtis nécessaires. Si ces constructions restent trop souvent confidentielles et inconnues des autres usagers potentiels, la démarche de l'Atelier Paysan permet un changement d'échelle, une diffusion pour une appropriation dans d'autres lieux, une proposition différente.

L'innovation par les usages à l'Atelier Paysan, c'est donc la base de notre R&D, les outils identifiés via les TRIPs (Tournées de Recensement d'Innovations Paysannes), autant que notre R&D elle-même, animées localement par les structures locales rattachées à nos réseaux nationaux partenaires.

### 2. Recherche : mieux comprendre, pour mieux accompagner

Ce travail est également pour nous l'occasion d'une prise de recul bienvenue : depuis le début nous faisons, de manière « honnête et sincère », en allant le plus loin possible dans la mobilisation de l'ingéniosité paysanne existante ou dans son accompagnement pour faire émerger de nouvelles propositions. Au-delà d'un ressenti et de dynamiques que nous voyons grandir et s'affirmer, nous avons fait le constat de l'absence de références, de bibliographie et d'études de l'innovation par les usages en agriculture. Ceux de notre envie d'explorer d'autres questions (sur l'autonomie gagnée par ces processus, sur l'intérêt d'autoconstruire pour les paysans,...), et de la difficulté d'avancer sur des bases avérées, explorées, puisqu'elles n'existent que peu.

Ce projet, c'est l'occasion, sur la base de nos travaux et de ceux de nos partenaires, d'aller plus loin dans la compréhension des processus à l'œuvre, de faire émerger des questions de recherches de nos questionnements de profanes, d'en explorer toutes les facettes et toutes les disciplines, pour parvenir à un cadre de recherche affiné au bout des 3 années du projet. L'occasion aussi de mobiliser les retours de la recherche pour améliorer nos pratiques d'accompagnement, et donc faire mieux.



## ● LE PROJET USAGES, CONCRÈTEMENT (2) :

### **3. Décloisonner la notion d'innovation par les usages : inspirer et s'inspirer**

Initié par nos activités, donc forcément agricole dans ses premiers développements, ce projet a pourtant une vocation bien plus large : nous y cherchons autant à nous inspirer d'autres expériences qu'à participer à leur développement. Concrètement, le milieu rural est riche d'innovations par les usages dans des domaines très variés : transports, énergie, assainissement, pratiques culturelles... qui sont rarement valorisées à la hauteur de leur intérêt. En clair, ce projet est aussi une opportunité d'apprendre et de progresser, thématiquement, méthodologiquement par l'apport d'autres expériences.

Développer ce projet passe donc par l'ouverture à d'autres structures intéressés par cette thématique dans des domaines autres que l'agriculture : en clair, si l'implication des usagers est importante dans vos activités, quelque soit votre domaine, nous avons des choses à partager.

### **4. Documenter, diffuser pour contribuer à l'amélioration des politiques publiques de développement agricole et rural**

USAGES est une Mobilisation Collective pour le Développement Rural: au-delà de faire de l'Atelier Paysan un membre du Réseau Rural National, ce projet est un support, une plate-forme de ressources à mobiliser pour le RRN, pour améliorer la prise en compte de l'innovation par les usages dans l'amélioration des politiques publiques locales. Cet objectif oriente la façon dont nous diffusons, valorisons nos avancées :

- En sensibilisant (échanges, rencontres, argumentaires) les autorités de gestion à la prise en compte de l'innovation par les usages (financement de l'autoconstruction, de l'animation de l'accompagnement de ces processus,...), pour bouger les lignes des mesures mobilisées par les Programmes de Développement Rural (PDR) des régions
- En formant élus et agents de développement au concept, en lien avec les Réseaux ruraux régionaux, pour leur donner à voir et à réfléchir sur l'intérêt, la plus-value et les conditions favorables à l'innovation par les usages sur les territoires.

Et d'autres formats qu'il nous reste à inventer, pour diffuser nos méthodologies et permettre leur appropriation localement, par d'autres que nous.